

ETAPES RELATIVES A L'ELABORATION D'UN TRAITE

Administration

Conseil fédéral (Exécutif)

Parlement (Législatif)

I. Déclenchement :
chef DFJP, parlement ou Etat étranger

Discussions exploratoires éventuelles

Séances préparatoires

Projet de traité

II. Paraphe
par les chefs de délégations

Négociations

Rédaction d'un rapport

Consultation des offices / év. procédure de consultation

Proposition au Conseil fédéral pour signature du texte du traité

Procédure de co-rapport

III. Signature
par chef DFJP, autre conseiller fédéral ou ambassadeur

Approbation du texte du traité paraphé et autorisation accordée pour la signature

Message pour la ratification du traité

Traduction du traité

Consultation des offices

Proposition au Conseil fédéral pour approbation du message

Procédure de co-rapport

Approbation du message

IV. Echange des instruments de ratification

Approbation du texte signé

Autorisation au Conseil fédéral pour ratification du traité

V. Entrée en vigueur

Publication

